

Qu'en est-il du programme Éthique et culture religieuse?

Pouvez-vous retracer brièvement les étapes qui ont mené à l'implantation du programme Éthique et culture religieuse (ECR)?

Ce programme est l'aboutissement du processus de déconfectionnalisation du système scolaire entrepris dans les années 60 par la création du ministère de l'Éducation. Depuis, nous avons assisté à un nombre impressionnant de consultations, d'études et d'étapes qui ont finalement mené au programme que nous connaissons.

Pour ne rappeler que les plus importantes, citons :

- 1983, où, à l'initiative des évêques catholiques, la préparation sacramentelle, qui se faisait traditionnellement à l'école, a été confiée aux paroisses.
- 1995, année des États généraux sur l'éducation à la suite desquels, en 1998, nous assistons à la mise en place de commissions scolaires linguistiques et non plus confessionnelles.
- 1999, avec le dépôt du rapport sur la place de la religion dans les écoles, qui proposait de remplacer le régime d'option (enseignement confessionnel catholique et protestant) par un enseignement commun en éthique et en culture religieuse.
- 2000 : déconfectionnalisation des structures ministérielles en éducation, abolition des postes de sous-ministres associés de foi catholique et de foi protestante, et création du Comité sur les affaires religieuses.
- 2005, où le gouvernement décide de reconduire une dernière fois la clause dérogatoire pour une période de trois ans afin de préparer un programme non confessionnel d'éthique et de culture religieuse et de former le personnel enseignant.

Si vous aviez à présenter le programme ECR en quelques mots, que diriez-vous?

Je rappellerais d'abord les principes qui en ont balisé la rédaction. Les apprentissages devaient être progressifs et continus, être enracinés dans la réalité du jeune et dans la culture québécoise, respecter la liberté de conscience et de religion des élèves,

des parents et du personnel enseignant et, enfin, ils devaient favoriser le vivre-ensemble.

Il s'agit donc d'un programme non confessionnel qui comprend deux objectifs : la poursuite du bien commun et la reconnaissance de l'autre. Le programme comporte deux volets, soit l'éthique et la culture religieuse. La pratique du dialogue constitue en quelque sorte la trame de fond sur laquelle se déploient ces deux volets. J'ajouterais enfin que le programme se donne de la première année du primaire à la dernière année du secondaire, exception faite de la troisième du secondaire, où la grille horaire ne permet pas l'introduction d'un nouveau programme.

Pourquoi imposer ce cours à tous les élèves du Québec?

Il s'agit là de la suite logique de deux choix de société :

- 1- La fin de l'enseignement confessionnel dans les écoles publiques du Québec.
- 2- L'importance de familiariser tous les jeunes avec l'héritage culturel religieux, et donc chrétien, du Québec, tout en leur permettant de développer les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre dans un monde marqué par la différence religieuse.

De plus, des choix éthiques se présentent quotidiennement à nous. Apprendre à réfléchir en évaluant différentes options, en examinant des repères d'ordre social, culturel, politique ou scientifique, est une réalité dans notre société plurielle.

Certains ont l'impression que le cours vise à fondre l'héritage religieux du Québec dans une sorte de nouvelle religion où tout se vaut. Que répondre à cela? Notre héritage religieux n'est-il pas menacé par ce cours?

Pas du tout. Il faut se rappeler que le programme ECR adopte une approche culturelle et que, au Québec, cette culture est marquée par la tradition chrétienne, principalement catholique. Le programme impose donc un regard privilégié, mais toujours non confessionnel, sur notre tradition religieuse. Les croix

de chemin, les fêtes religieuses, les chants et même les décorations liées à certaines fêtes seront abordés en classe et font partie de la vie de l'école. Loin de tirer un trait sur la culture et sur l'héritage religieux, le programme ECR se propose de les faire connaître à tous les jeunes du Québec, et ce, quelle que soit leur origine. Il n'y a pas meilleur outil pour préserver cet héritage collectif.

Que répondre à ceux qui prétendent que le programme ECR enseigne que toutes les religions se valent?

Il s'agit d'une erreur. L'approche culturelle jette un regard sur les diverses traditions religieuses sans porter de jugement sur celles-ci. Or, dire que toutes les religions se valent, c'est poser un jugement. Le programme ECR ne s'avance pas sur ce terrain.

Une comparaison permet de mieux comprendre. Pour développer une culture musicale, on peut jeter un regard sur plusieurs styles musicaux (jazz, classique, rock, rap, opéra...) sans pour autant les qualifier les uns par rapport aux autres : on ne peut comparer une chanson de Brassens au Requiem de Mozart.

Dans une approche culturelle, nous ne sommes pas en mode évaluation. Ne pas qualifier les traditions religieuses les unes par rapport aux autres ne signifie pas qu'elles se valent. Cela veut simplement dire que notre champ d'observation est ailleurs.

Les enfants du primaire ne sont-ils pas trop jeunes pour ce type d'apprentissage?

Les études montrent que les tout jeunes enfants perçoivent déjà la diversité et que l'identité personnelle se précise davantage dans une diversité bien expliquée que dans une éducation dite en « vase clos ». La confusion naît de l'ignorance, pas de la connaissance. Il faut bien sûr que les thèmes abordés soient adaptés à l'âge des enfants et une attention particulière a été apportée à cet aspect lors de l'élaboration du programme ECR. Un regard même rapide au programme en convaincra n'importe quel lecteur.

Pour information supplémentaire, consulter le site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au www.mels.gouv.qc.ca/ecr.



Serge Baillargeon
Conseiller en
développement
pédagogique à la FCSQ
sbaillargeon@fcsq.qc.ca